

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Fondations partenariales

Annonce n° 1883

91 - Essonne

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la sous-préfecture de Palaiseau
FRANCE PENCAK SILAT FEDERATION (FPSF).

Objet : organiser, développer et promouvoir le Pencak Silat ; assurer la représentation de cet art martial en France et à l'international ; contribuer par ses activités, au développement et à la promotion de l'éducation, de la culture et du sport ; participer à l'intégration sociale et citoyenne ; coordonner l'activité des clubs qui lui sont affiliés ; assurer la formation et le perfectionnement des dirigeants, animateurs, formateurs, entraîneurs et juges arbitres ; veiller à la préparation et à la formation des sportifs ; veiller à la protection des intérêts de ses membres et de leurs adhérents ; permettre les échanges, la collaboration des clubs et leur unification ; l'association a pour objectif : l'accès de tous à la pratique traditionnelle et sportive du Pencak Silat en France ; pour ce faire, elle assure les missions prévues par la fédération internationale de Pencak Silat (PERSILAT) à laquelle elle est rattachée ;

Siège social : 97E, rue Edouard Vaillant, 91200 Athis-Mons.

Date de la déclaration : 20 mars 2019.